

Luxembourg, le 21 février 2024

## Taux d'intérêt

La Banque centrale du Luxembourg (BCL) fait savoir que, sur base de chiffres provisoires, les principaux taux d'intérêt moyens sur les opérations de crédit et de dépôt appliqués par les établissements de crédit du Luxembourg aux ménages et aux sociétés non financières (SNF) de la zone euro ont évolué comme suit au cours du mois de décembre 2023.

### **Taux d'intérêt représentatifs sur les nouveaux contrats<sup>1</sup> – crédits et dépôts – conclus avec des ménages**

Le taux d'intérêt variable<sup>2</sup> des crédits immobiliers accordés aux ménages a progressé de 27 points de base pour atteindre 5% en décembre 2023, contre 4,73% en novembre 2023 tandis que le volume des crédits nouvellement accordés a progressé de 21 millions d'euros durant le mois de décembre pour s'élever à 181 millions d'euros par rapport à 160 millions en novembre. Sur base annuelle, le taux a progressé de 237 points de base tandis que le volume des nouveaux contrats a diminué de 126 millions d'euros.

Le taux d'intérêt fixe<sup>3</sup> sur les crédits immobiliers accordés aux ménages a diminué de 13 points de base entre novembre et décembre pour s'établir à 4,07% en décembre 2023. Le volume mensuel des créances nouvellement accordées entre ces deux périodes a diminué de 11 millions d'euros au cours du mois pour atteindre 189 millions d'euros en décembre 2023. Par rapport à l'année précédente, le taux a progressé de 47 points de base tandis que le montant des crédits accordés a diminué de 110 millions d'euros.

---

1 On entend par nouveau contrat tout nouvel accord passé entre le ménage ou la société non financière et l'agent déclarant. Les nouveaux accords comprennent tous les contrats financiers qui spécifient pour la première fois le taux d'intérêt associé au dépôt ou au crédit et toutes les renégociations des dépôts et des crédits existants.

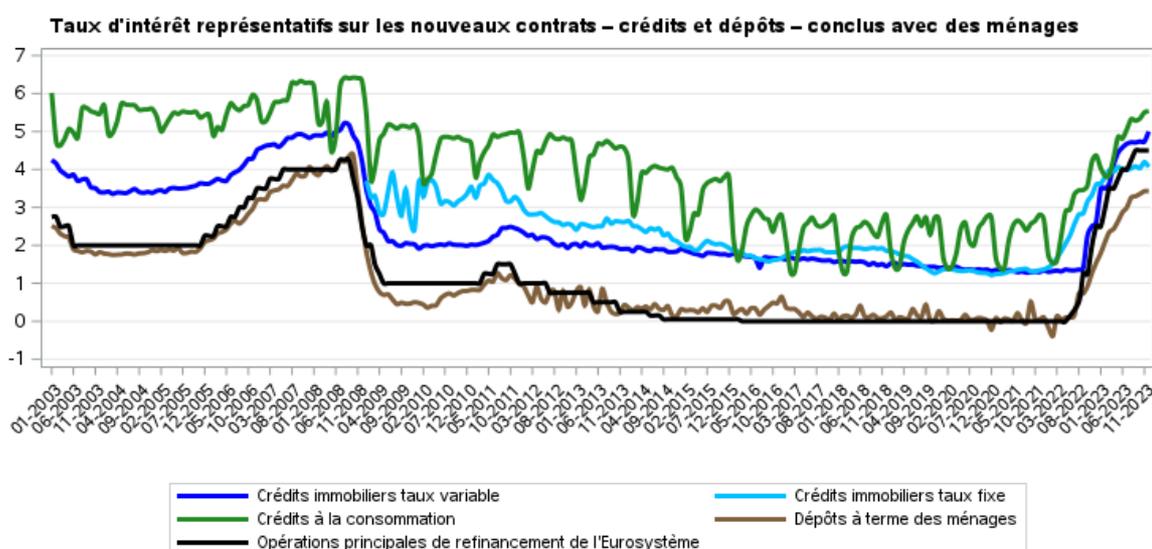
2 Taux d'intérêt variable ou dont la période de fixation initiale du taux d'intérêt est inférieure ou égale à 1 an.

3 Taux d'intérêt fixe pondéré par les montants des contrats pour tous les crédits immobiliers accordés indépendamment de la durée de fixation initiale du taux (supérieure à 1 an). Cette série n'est publiée par la BCL depuis février 2009 seulement pour des raisons méthodologiques liées à l'identification des déclarants.

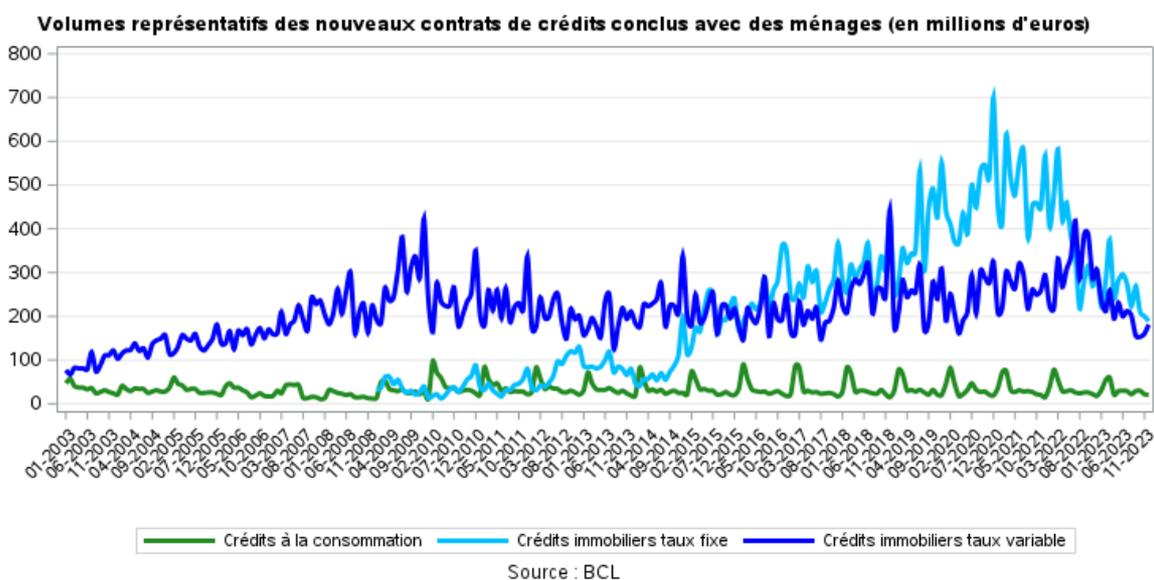
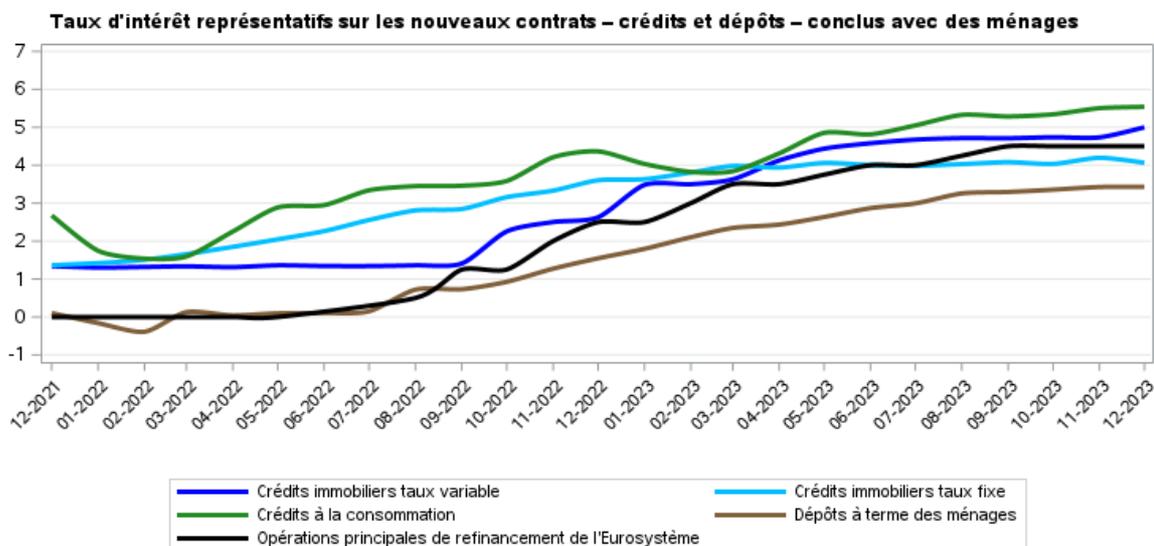
Concernant les durées plus longues, les crédits immobiliers avec une fixation initiale du taux d'une durée supérieure à 10 ans ont diminué de 14 points de base pour s'établir à 4,02% en décembre 2023. Le volume mensuel de ces créances nouvellement accordées a diminué de 11 millions d'euros pour atteindre 138 millions d'euros en décembre 2023. Par rapport à l'année passée, le taux a progressé de 39 points de base tandis que le montant des crédits accordés a diminué de 107 millions d'euros. Il est important de noter que ce taux inclut des périodes de fixation initiales de taux supérieures à 10 ans et qu'il est calculé sur base d'un échantillon de banques. Le taux indiqué pour la période de fixation initiale est une moyenne pondérée prenant en compte les volumes des prêts octroyés. Les taux sur des prêts avec des périodes de fixation initiales très longues, comme par exemple 30 ans, peuvent donc être largement plus élevés que le taux moyen pondéré indiqué.

Le taux d'intérêt sur les crédits à la consommation, dont la période de fixation initiale du taux est supérieure à 1 an et inférieure ou égale à 5 ans, a progressé de 4 points de base entre novembre et décembre pour s'établir à 5,54% en décembre 2023 tandis que le volume d'activité a diminué de 2 millions pour passer de 22 millions en novembre à 20 millions en décembre. Durant l'année écoulée, le taux d'intérêt a progressé de 117 points de base tandis que le volume d'activité a progressé de 2 millions.

Le taux d'intérêt sur les dépôts à terme des ménages ayant une échéance initiale inférieure ou égale à 1 an se retrouve à 343 points de base en décembre 2023. En un an, ce taux a progressé de 188 points de base.



Les graphiques qui suivent fournissent un aperçu détaillé sur l'évolution des taux d'intérêt au cours des deux dernières années et des volumes des nouveaux contrats.



### Taux d'intérêt représentatifs sur les nouveaux contrats<sup>1</sup> – crédits et dépôts – conclus avec des sociétés non financières (SNFs)

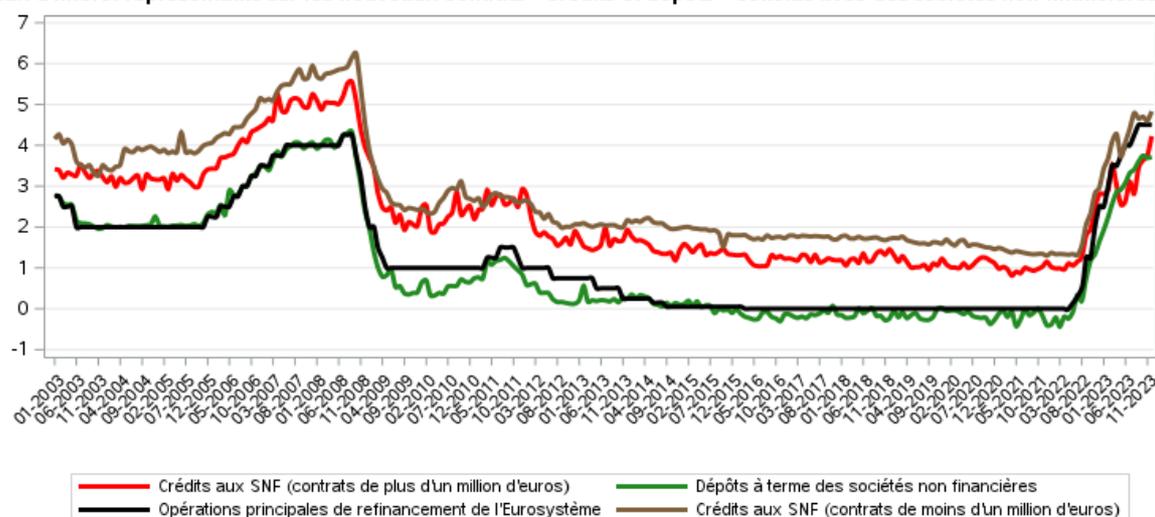
Le taux d'intérêt variable sur les crédits d'un montant inférieur ou égal à 1 million d'euros a progressé de 23 points de base ce mois-ci pour atteindre 4,83% en décembre 2023 contre 4,60% en novembre. Le volume de ces crédits nouvellement accordés a progressé de 28 millions d'euros pour s'établir à 131 millions d'euros en décembre contre 103 millions en

novembre. Sur base annuelle, ce taux a progressé de 187 points de base et le montant des crédits nouvellement accordés a diminué de 733 millions d'euros.

Le taux d'intérêt variable pour les crédits d'un montant supérieur à 1 million d'euros a progressé de 46 points de base sur un mois pour s'établir à 4,22% en décembre 2023 contre 3,76% en novembre. Le volume de ces crédits nouvellement accordés a progressé de 407 millions d'euros ce mois-ci pour s'élever à 1 818 millions d'euros en décembre 2023 contre 1 411 en novembre. En un an, ce taux a progressé de 142 points de base tandis que le montant des crédits accordés a diminué de 2 392 millions d'euros.

Le taux d'intérêt sur les dépôts à terme des SNF ayant une échéance initiale inférieure ou égale à 1 an a progressé de 2 points de base entre novembre et décembre pour atteindre 3,71% en décembre 2023. Sur base annuelle, ce taux a progressé de 207 points de base.

Taux d'intérêt représentatifs sur les nouveaux contrats – crédits et dépôts – conclus avec des sociétés non financières



Source : BCL

Les tableaux relatifs aux taux d'intérêt pratiqués par les établissements de crédit peuvent être consultés et/ou téléchargés sur le site Internet de la BCL à l'adresse suivante :

[https://www.bcl.lu/fr/statistiques/series\\_statistiques\\_luxembourg/03\\_marche\\_capitaux\\_interet\\_s/index.htm](https://www.bcl.lu/fr/statistiques/series_statistiques_luxembourg/03_marche_capitaux_interet_s/index.htm)

### **Méthode de pondération**

Les taux d'intérêt appliqués aux nouveaux contrats sont pondérés au sein des catégories d'instruments concernées par les montants des contrats individuels. Ceci résulte de la compilation des agrégats nationaux effectuée par les établissements de crédit déclarants et par la BCL.

---

Département Communication

Tél. : (+352) 4774-4265 ou 4599

Email : [press@bcl.lu](mailto:press@bcl.lu)

[www.bcl.lu](http://www.bcl.lu)